

N°	4	5	7
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil quinze Le mardi 16 juin, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LE VERN. - Modification du poste d'agent piscicole
DATE DE LA CONVOCATION :	Étaient présents ce jour : Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DUCROCQ, Mme LEFEBVRE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme TEMMERMANN, M. DEWAELE, M. LEJEUNE, M. MAQUET. Absents excusés : Mme BORGEO, Mme COLIN, Mme DE WAZIERS (pouvoir à M. DEWAELE), Mme LE VERN (pouvoir à Mme TEMMERMANN), M. DECORDE, M. GAUTIER (pouvoir à Mme LUCOT-AVRIL).
26 mai 2015	- Modification du poste d'agent piscicole Par délibération n°90 du 19/12/2005, un poste d'agent technique a été créé. Ses missions sont les suivantes :
NOMBRE DE DELEGUES :	<ul style="list-style-type: none"> • tâches de maintenance et de gestion des installations de contrôle du suivi des poissons migrateurs (Eu, Beauchamps), nettoyage des pièges et grilles, relevés et manipulation des poissons, entretien des terrains adjacents, entretiens courants, préparation des échantillons d'écaillés, • relais technique à l'application de la politique environnementale de l'Institution (surveillance des parcours de pêche, de la propriété de l'Institution...), • aide technique à la réalisation des tâches (travaux, études et manifestations) que mène l'Institution.
En exercice	15
Présents	9
Votants	12
	A ce jour, ce poste est occupé par un agent de l'Institution, en contrat à durée indéterminée. Ce poste n'étant pas rattaché à un grade existant dans la fonction publique, il n'est pas possible notamment de pouvoir octroyer des primes, le cas échéant, à l'agent. <i>Les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, autorisent le Président à :</i> - créer un poste d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe pour assurer les missions d'agent piscicole, - supprimer le poste d'agent piscicole créé par délibération n°90, - signer un avenant au contrat à durée indéterminée avec l'agent occupant le poste, sur un indice brut correspondant au 8 ^{ème} échelon du grade d'adjoint technique de 1 ^{ère} classe, à compter du 1 ^{er} juillet 2015.

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 22/06/2015
Acte exécutoire : 22/06/2015
Le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

~~Porte-trait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET~~

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Scur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Scur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com